

/21/14. / .
, 6 2021

ER

Conformément à l'article 9 du Règlement financier applicable au Compte spécial du Fonds international pour la diversité culturelle, un rapport financier annuel montrant les recettes et dépenses au titre du Compte spécial est soumis au Comité. Le présent document contient le rapport financier du Fonds international pour la diversité culturelle pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020.

FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

ECHELONNEMENT DES D PENSES POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2020 AU 30 NOVEMBRE 2020

ACTIVITÉS DE PROGRAMME

	Budge 2020-2021	Décaissement	Engagement non liquidé	Total	Budget non dépensé	Ta de d pen e
1.	65 000,00	39 960,68	4 000,00	43 960,68	21 039,32	67,63%
2.	1 000,00	445,90	50,24	496,14	503,86	49,61%
3.						